



APPEL A COMMUNICATION

« *Le Développement durable vu par les économistes : débats et controverses* »

Université Blaise Pascal – IUFM Auvergne

Les 15 et 16 décembre 2011

Les organisateurs du colloque souhaiteraient faire le point sur les apports des économistes à la question du développement durable tout en permettant à leurs contradicteurs (écologistes, environnementalistes, historiens, géographes, sociologues, philosophes...) de mettre en lumière les principaux points d'achoppement et/ou de contradictions dans leurs approches.

En effet, depuis le rapport *Our Common Futur* des Nations Unies (World Commission on Environment and Development, WCED, 1987), plus connu sous le nom de rapport Brundtland, le développement est dit durable s'il « *répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* ». Cette définition a très vite soulevé la plus vive inquiétude parmi la communauté des écologistes et des environnementalistes (Jansson, 1988 ; Daly, 1990). D'une part, elle ne précisait pas quel type de développement fallait-il rechercher (Dilworth, 1994). D'autre part, l'idée même de développement était étroitement liée à un certain niveau de croissance. Les membres de la Commission, en la personne de son secrétaire général Jim MacNeill, encourageaient même les Etats à rechercher cette croissance : « *what we called the growth imperative. The world's economy must grow and grow fast if it is to meet the needs and aspirations of present and future generations. The Commission estimated that a five to ten-fold increase in economic activity would be needed over the next half century just to raise consumption in developing countries to more equitable levels. En energy use alone would have to increase by a factor of eight, just to bring developing countries, with their present populations, up to the level now prevailing in the industrial world. I could cite similar factors*

for food, water, shelter, and the other essentials of life "(MacNeill 1989, p. 18). Par la suite, le développement durable a été appréhendé au moyen de trois sphères (économie, sociale, environnementale) articulées autour des composantes suivantes : équité sociale, efficacité économique et préservation de l'environnement.

En l'espace de quelques années, la problématique du développement durable s'est immiscée dans les débats au point de susciter une importante littérature et de faire l'objet de nombreuses controverses. Les économistes se sont saisis de cette question et ont cherché à apporter, à leur manière, un éclairage sur le concept.

Le colloque sera divisé en sept ateliers :

Le premier atelier cherchera à revenir sur la représentation du développement durable sous la forme des trois sphères (économique, sociale et environnementale). Métaphore inventée par le monde industriel, la représentation des trois sphères pose clairement la question de la synergie entre satisfaction des besoins, prise en compte des contraintes environnementales et valeurs sociétales. Comment parvenir à une telle synergie alors que les trois sphères n'ont pas le même statut ? Quels problèmes et difficultés soulèvent cet idéal-type ? Doit-on redéfinir la matrice conceptuelle ? Réexaminer les frontières des différentes sciences ? Développer des points de convergence ou de confluence ?

Le deuxième atelier privilégiera les antécédents intellectuels, parfois anciens, s'inscrivant dans la pensée écologique et dans la pensée économique. Ainsi l'histoire de la pensée économique et écologique, mais également l'épistémologie, seront mobilisés pour expliquer l'évolution du concept de développement durable. Comment les premiers économistes ont-ils intégré la question environnementale, la question sociale ? Se sont-ils tournés vers les autres sciences ? Ont-ils eu des contacts avec des écologistes, des environmentalistes ? Quelle vision du monde ont-ils proposée ?

Le troisième atelier s'interrogera sur le degré de pertinence des différents courants théoriques vis-à-vis de la question du développement durable. Autrement dit, comment les corpus théoriques tels que la théorie néoclassique, la théorie de la régulation, l'institutionnalisme, l'économie écologique, l'écologie industrielle, l'écologie politique... ont cherché à intégrer, avec plus ou moins de réussite, cette référence nouvelle ? Est-ce que la dissociation entre les approches dites de durabilité faible (issues du courant néoclassique avec une possible substituabilité des facteurs de production) et celles relevant de la durabilité forte (l'environnement y apparaît comme une variable spécifique) est pertinente ? N'assiste-t-on pas à un déplacement des débats au niveau des projets politiques, les uns ne renonçant pas à toute idée de croissance économique dès lors que les contraintes de reproduction de l'environnement sont prises en compte, les autres proposant la décroissance pour les pays industrialisés ?

Le quatrième atelier mettra en relation les différents champs du développement durable avec ce que l'on a coutume d'appeler la boîte à outils des économistes. Les débats relatifs au réchauffement climatique, à la biodiversité, à la pollution ont amené les économistes à s'emparer de la question environnementale et à préconiser la mise en place d'une taxe, le développement des marchés de droits à polluer, la

comptabilisation des flux de matières et d'énergie dans des matrices input-output, la dématérialisation du capitalisme, l'essor de l'innovation et de la technologie, l'évaluation du prix de la biodiversité... Remèdes dont il conviendra de cerner les tenants et les aboutissants. Comment minimiser les dégâts dans un monde écologique de moins en moins durable ? Quelles stratégies de transition ?

Le cinquième atelier abordera la question du développement durable dans le cas des pays en développement et en transition. Il portera plus précisément sur les enjeux environnementaux et le traitement des questions sociales. La gestion des ressources naturelles renvoie à la préoccupation croissante de la désertification, de la dégradation des terres, de la déforestation, de l'urbanisation, ou encore de l'accès à l'eau. Les questions sociales traduisent des phénomènes de migrations, d'inégalités, voire d'exclusion.

Le sixième atelier reviendra sur la perception très contrastée des différents acteurs vis-à-vis des débats économiques. Les entreprises, les institutions nationales et internationales, les ONG, les associations... se sont tour à tour appropriées le concept de développement durable, dégageant ainsi des positions très modérées ou très radicales. Cet atelier cherchera à répondre à plusieurs questions : que signifie le développement durable pour ces acteurs ? Comment expliquer leur engagement ? Quel niveau de crédibilité faut-il lui donner ?

Le septième atelier abordera la question de l'éducation au développement durable. En effet, les problématiques issues du développement durable posent des difficultés redoutables (pluralité des domaines scientifiques, gestion des questions vives, place du politique...). Le choix des termes « éducation au développement durable » montre à lui seul que les appellations ne sont pas neutres, elles nous amènent à dépasser le strict cadre de l'instruction et de l'enseignement/apprentissage de contenus disciplinaires, pour tenter de clarifier le vocabulaire, s'interroger sur le poids et le sens de l'apprentissage de « bonnes pratiques » dans le cadre scolaire et non scolaire. Il s'agira ici de débusquer certains « allant de soi » qui pourraient contribuer à instrumentaliser l'EDD et, tout en s'appuyant sur les avancées les plus récentes sur la question, de contribuer à caractériser les objets de l'EDD et les situations d'enseignement/apprentissage liées.

Les propositions de communications, qui prendront la forme d'un résumé d'environ 600 mots, doivent être envoyées avant le 30 juin 2011 à : diemera@aol.com. Les décisions du comité scientifique seront transmises au plus tard le 15 juillet 2011.

Comité d'organisation :

Arnaud Diemer (Université Blaise Pascal-IUFM Auvergne, PHARE) ; Sylvie Dozolme (Université Blaise Pascal-IUFM Auvergne) ; Corinne Marlot (Université Blaise Pascal, IUFM Auvergne, PAEDI) ; Brigitte Morand (Université Blaise Pascal, IUFM Auvergne, PAEDI) ; Didier Mulnet (Université Blaise Pascal-IUFM Auvergne).

Comité scientifique :

Amanar Akhabbar (Université de Lausanne), Yves Alpe (Université d'Aix Marseille), Catherine Aubertin (IRD), Eric Berr (Université de Montesquieu, Bordeaux IV), Pascal Bridel (Université de Lausanne), Beat Bürgenmeier (Université de Genève), Pascale Combe-Motel (Université d'Auvergne), Annie Cot (Université Paris I), Anne-Marie Crétieneau (Université de Poitiers), Suren Erkman (Université de Lausanne), Patrick d'Humières (Company 21), Arnaud Diemer (Université Clermont-Ferrand), Sylvie Ferrari (Université de Montesquieu, Bordeaux IV), Jean-Marie Harribey (Université Montesquieu, Bordeaux IV), Blandine Laperche (Université de Dunkerque), Alain Legardez (Université Aix-Marseille), Marie-Antoinette Maupertuis (Université de Corté), Nicolas Postel (Université de Lille 1), Jean Simonneaux (ENFA, Toulouse), Emmanuelle Raynaud (Université Aix-Marseille III), Gilles Rotillon (Université Paris X - Nanterre), Franck Dominique Vivien (Université de Reims-Champagne-Ardenne), Yvette Veyret (Université Paris X - Nanterre), Bertrand Zuideau (Université de Lille 1).

Le colloque se déroulera les jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2011 à l'IUFM d'Auvergne, 36 avenue Jean Jaurès, 63400 Chamalières, tél : 04.73.31.72.71 ou 06.72.25.04.75. Toute information relative au colloque sera progressivement mise sur le site : <http://www.oeconomia.net/colloques.htm>. Ce colloque est soutenu par le laboratoire PHARE, l'Association Charles Gide pour la Pensée Economique (ACGPE), l'Association Oeconomia et le Réseau de Recherche sur l'Innovation (RRI). L'ensemble des textes sélectionnés pour le colloque fera l'objet d'une publication collective. Certains papiers, en lien étroit avec la ligne éditoriale des *Cahiers d'économie de l'innovation* ou du *Journal Of Innovation Economics*, pourront également faire l'objet d'une publication.

